

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

028-212801401-20230509-D23-05-29-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 11/05/2023

Affichage : 02/05/2023

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 09 MAI 2023

FB/TD/OR n° 2023/29

Objet de la délibération :

Révisions des tarifs
Location des salles communales
Saison 2023/2024

NOMBRE DE CONSEILLERS

En exercice : 29

Présents : 20

Pouvoirs : 6

Votants : 22

Date de la convocation :

02 mai 2023

Date de publication en ligne :

16 mai 2023

Auteur :

François BELHOMME
Maire

Monsieur le Maire certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte, et informe qu'il peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif d'Orléans dans un délai de deux mois à compter de sa publication et sa transmission aux services de l'État.

L'an deux mille vingt-trois, le mardi 09 mai à 20h30, les membres du Conseil municipal de la ville d'Épernon se sont réunis, en séance ordinaire, sous la présidence de Monsieur François BELHOMME, Maire.

Étaient présents : François BELHOMME, Béatrice BONVIN, Jacques GAY, Armelle THÉRON-CAPLAIN, Denis DURAND, Patricia EVENO, Jean-Paul MARCHAND, Dominique BONNET, Jean JOSEPH, Simone BEULÉ, Guy DAVID, Marc BAUDELLOT, Éric ROYNEL, Philippe POISSONNIER, Sylvie ROUZET, Thomas AMELOT, Dalila DOROL, Bruno ESTAMPE, Hélène CHARRIER, Fabrice PICHARD

Excusés :

- Christine HABEGGER, Pouvoir à Denis DURAND
- Stéphanie RICHARD-DUHAMEL, Pouvoir à Marc BAUDELLOT
- Emmanuel SAUTEUR, Pouvoir à Eric ROYNEL
- Cécile COMBEAU, Pouvoir à Armelle THERON-CAPLAIN
- Roland HAMARD, Pouvoir à Fabrice PICHARD
- Isabelle MARCHAND, Pouvoir à Bruno ESTAMPE

Absentes :

- Sonia DOKOUROFF
- Marie-France DURAND
- Claire CLAIREMBAULT

Secrétaire de séance : Béatrice BONVIN

Considérant la nécessité de réviser les tarifs des salles communales sises aux Prairiales, aux Pressoirs et à la Savonnière pour la saison 2023/2024 ;

Considérant l'augmentation des prix à la consommation au 31 décembre 2022 ;

Considérant l'avis de la commission conjointe Culture / Finances qui s'est réunie le 21 avril 2023 ;

Sur l'exposé présenté, après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à la majorité des membres présents et représentés :

- **Décide** l'évolution des tarifs des salles communales sises aux Prairiales, aux Pressoirs et à la Savonnière s'appliquant du 1^{er} septembre 2023 au 31 août 2024 telle que présentée en annexe à la présente délibération,
- **Précise** que ces tarifs communaux s'appliquant du 1^{er} septembre 2023 au 31 août 2024 seront transmis à Monsieur le Comptable public.

M. B. ESTAMPE, M. R. HAMARD (pouvoir à F. PICHARD), Mme I. MARCHAND (pouvoir à B. ESTAMPE), M. F. PICHARD ne prennent pas part au vote.



FB

2023-66

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

028-212801401-20230509-D23-05-29-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 11/05/2023

Affichage : 02/05/2023

Fait et délibéré à Épernon,
le 09 mai 2023



Secrétaire de séance
Béatrice BONVIN



Le Maire,
François BELHOMME